



**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE PGO AUTOMOBILES
DU 27 MARS 2006**

Conformément à un avis de convocation paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 10 mars 2006 et dans un journal d'annonces légales à la même date, les actionnaires de PGO Automobiles sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 27 mars 2006 au siège social, sur convocation du Conseil de Surveillance de la Société.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

A titre ordinaire :

- Rapport de gestion ;
- Rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion ainsi que sur les comptes de l'exercice ;
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2004 ;
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ;
- Approbation des conventions relevant des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Révocation de MM. Boutin et Allemame de leurs fonctions de membres du Conseil de Surveillance ;
- Nomination de trois nouveaux membres du Conseil de Surveillance ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A titre extraordinaire :

- Modification des statuts ;
- Rapport de l'Administrateur Judiciaire ;
- Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société (à la demande d'un actionnaire) ;
- Augmentation de capital par l'émission d'actions réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers (à la demande d'un actionnaire).

Saint-Christol-lez-Alès, le 22 mars 2006.